



**ACADÉMIE
DE NANTES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Loire-Atlantique**

Sorties avec nuitées

Pourquoi partir en classe de découvertes ?

"Les sorties scolaires contribuent à **donner du sens aux apprentissages** en favorisant le contact direct avec l'environnement naturel ou culturel, avec des acteurs dans leur milieu de travail, avec des oeuvres originales...

Les supports, documentaire, papier ou multimédia, aussi précieux soient-ils, ne suscitent ni la même émotion, ni les mêmes découvertes. Les sorties concourent ainsi à **faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires** en les **confrontant avec la réalité.**"

- Extrait de la [Circulaire no 99-136 du 21 septembre 1999](#)
- [Circulaire organisation des sorties scolaires avec nuitée\(s\) dans les écoles maternelles et élémentaires publiques](#)

Comment élaborer son projet de classe de découvertes ou de séjour court ?

Vous pouvez partir des objectifs de votre projet d'école ou d'une idée de départ dans un centre particulier. Peu importe ce qui fait germer le projet, l'essentiel maintenant c'est d'être pragmatique.

Choisir le centre d'accueil :

Le choix du centre d'accueil est déterminant pour la qualité du séjour. Préférez un **centre "permanent"** à ceux qui accueillent de manière saisonnière. Éviter les hôtels ou camping qui compliquent l'organisation du séjour. Orientez-vous, de préférence, vers un **site de votre département ou région** . Vous pourrez ainsi vous déplacer sur la structure pour la reconnaître, y rencontrer l'équipe d'animation.

Le **prix** du séjour est aussi à prendre en compte mais, **comparez toutes les prestations** offertes par le centre. La qualité de l'alimentation (cuisinier sur place), la sécurité, la modernité ou le confort des locaux, les ressources pédagogiques locales sont des paramètres importants dans votre choix. Le prix est important mais les différences de prix cachent souvent des écarts de prestation en particulier au niveau des professionnels mis à disposition. Par exemple, le centre propose-t-il la présence, sur place, la nuit, d'un personnel ?

Les ressources pédagogiques du centre sont déterminantes. De quels moyens humains disposez-vous sur place? (compétences, qualifications). Quelles ressources documentaires (informatique, bibliothèque) ? Quels locaux? Attention aux centres qui ne vous proposent que des ressources extérieurs (musée, bord de mer, école de voile, théâtre, port, etc...). Si ces ressources ne sont pas à proximité vous passerez beaucoup de temps sur les routes! [voir une liste de ressources préconisées.](#)

Enfin pensez en premier aux structures qui ont fait le choix de la qualité en adhérant, par exemple, à [la charte départemental d'accueil des classes de découvertes de Loire Atlantique](#) ou à tout autre dispositif qualité (label, Charte qualité...).

- [Consulter le répertoire Départemental de la Loire Atlantique](#)
- [Consulter la carte interactive des centres d'hébergement de la Loire Atlantique](#)
- [Consulter la brochure journées et séjours de classes de découvertes de Loire-Atlantique Développement](#)

Rechercher les financements

Le financement d'un séjour incombe normalement à la mairie de votre commune de rattachement et aux parents. Le principe qu'il faut avoir en tête est celui de la gratuité de l'école publique. De fait, les parents ne devraient pas avoir à payer autre chose que l'hébergement et les repas.

Dans la réalité, la mairie ou les parents ne sont pas toujours au rendez-vous pour le financement du séjour. Il faut, dans ce cas, trouver d'autres sources de financements.

Les financements potentiels :

- la commune de votre école (principal)
- les parents d'élèves
- le conseil général

- les associations partenaires de l'école publique (amicale laïque, coopérative scolaire..)
- les actions ponctuelles ou souscriptions que vous pouvez développer dans l'école (fête, soirée)
- l'association jeunesse au plein air (JPA) qui prend en charge une aide aux élèves dont les familles ne peuvent pas payer.
- pour les classes culturelles la Direction Régionale des affaires Culturelles

Concevoir et rédiger le projet pédagogique

Le projet comporte au moins trois parties qui sont solidaires :

- les objectifs d'apprentissages
- les activités prévues
- l'organisation du séjour

Tous ces éléments doivent figurer à la demande de sortie (**voir imprimé de demande de sortie avec nuitée(s)**). Penser à renseigner et envoyer l'imprimé de demande de sortie avec nuitée(s) dans les délais. (voir les délais dans la circulaire)

1. Les objectifs d'apprentissages

Le projet pédagogique de classe de découvertes s'appuie sur votre projet d'école et surtout votre projet de classe.

Il semble bon, après avoir choisi le centre d'accueil, de faire un **inventaire de ses ressources** pour **définir les grands domaines d'apprentissage** (thèmes) et les activités qui les soutiendront. Le projet ne prévoit pas tout. Il doit définir le grand domaine de compétences (**Dominante**) à travailler. A une dominante (par exemple E.P.S.) seront forcément associés les **deux domaines transversaux** constitués par la maîtrise de la langue et le vivre ensemble. Une fois ces grands domaines de compétences déterminés, il convient de préciser les compétences spécifiques et transversales, visées dans les différentes activités.

2. Les activités

Il semble indispensable de décomposer le projet en trois temps :

- avant le départ
- pendant le séjour
- après le séjour.

Pour chaque temps il faut définir, **choisir, les principales activités** qui seront menées en fonction des objectifs assignés. C'est le moment de rencontrer l'équipe du centre pour préciser ces activités et demander quelles seront les ressources mises à disposition.

3. L'organisation

Elle détermine, qui fait quoi et, à quel moment de la journée du séjour. Elle peut aussi préciser comment se déroulent des activités en amont ou en aval du projet, en particulier lorsqu'elles font appel à un partenaire. Tout ce qui est réglé avant n'est plus à organiser pendant le séjour. Vous n'en serez que plus disponible.

L'organisation doit mentionner, pour tous les instants, qui a en charge les élèves. Penser aussi à vérifier si les adultes agréés à qui sont confiés les élèves sont bien compétents et/ou diplômés. (**voir plan de surveillance**)

4. La présentation du projet

Pour faciliter la lecture du projet par les partenaires et l'inspection, il semble utile de présenter les étapes en reprenant les trois temps : avant, pendant, après.

Dans chaque période, il paraît souhaitable de rassembler objectifs et activités (au sein d'un même tableau par exemple) puis de décrire comment se feront les mises en oeuvre.

Précisez quelles seront les modalités d'évaluation du projet. Pensez que le projet est aussi un outil de communication vis-à-vis des différents partenaires et, qu'à ce titre, ce qui est clair pour vous ne l'est pas obligatoirement pour le lecteur. Ne laissez pas trop d'implicite en particulier au niveau de l'organisation.

M.A.J. le 06/12/2021

À télécharger

- [Circulaire organisation des sorties scolaires avec nuitée\(s\) dans les écoles maternelles et élémentaires publiques .pdf](#)
- [Autorisation de sortie avec nuitées .pdf](#)
- [Autorisation de sortie avec nuitées .doc](#)
- [Avenant dossier sorties avec nuitées .doc](#)
- [Fiche bilan séjour .doc](#)

- [Fiche d'aide constitution dossier sortie avec nuitées .doc](#)
- [Fiche d'aide constitution dossier sortie avec nuitées .pdf](#)
- [Formulaire autorisation mineur participation sortie scolaire .doc](#)
- [Formulaire autorisation mineur participation sortie scolaire .pdf](#)
- [Répertoire départemental des centres d'accueil de classes de découvertes de Loire-Atlantique .pdf](#)
- [Carte interactive des centres d'hébergement de la Loire Atlantique .pdf](#)

Pour plus d'informations

- [Rubriques détaillées réservées aux enseignants et directeurs du premier degré 44](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Loire-Atlantique
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3
Tél : 02 51 81 74 74